

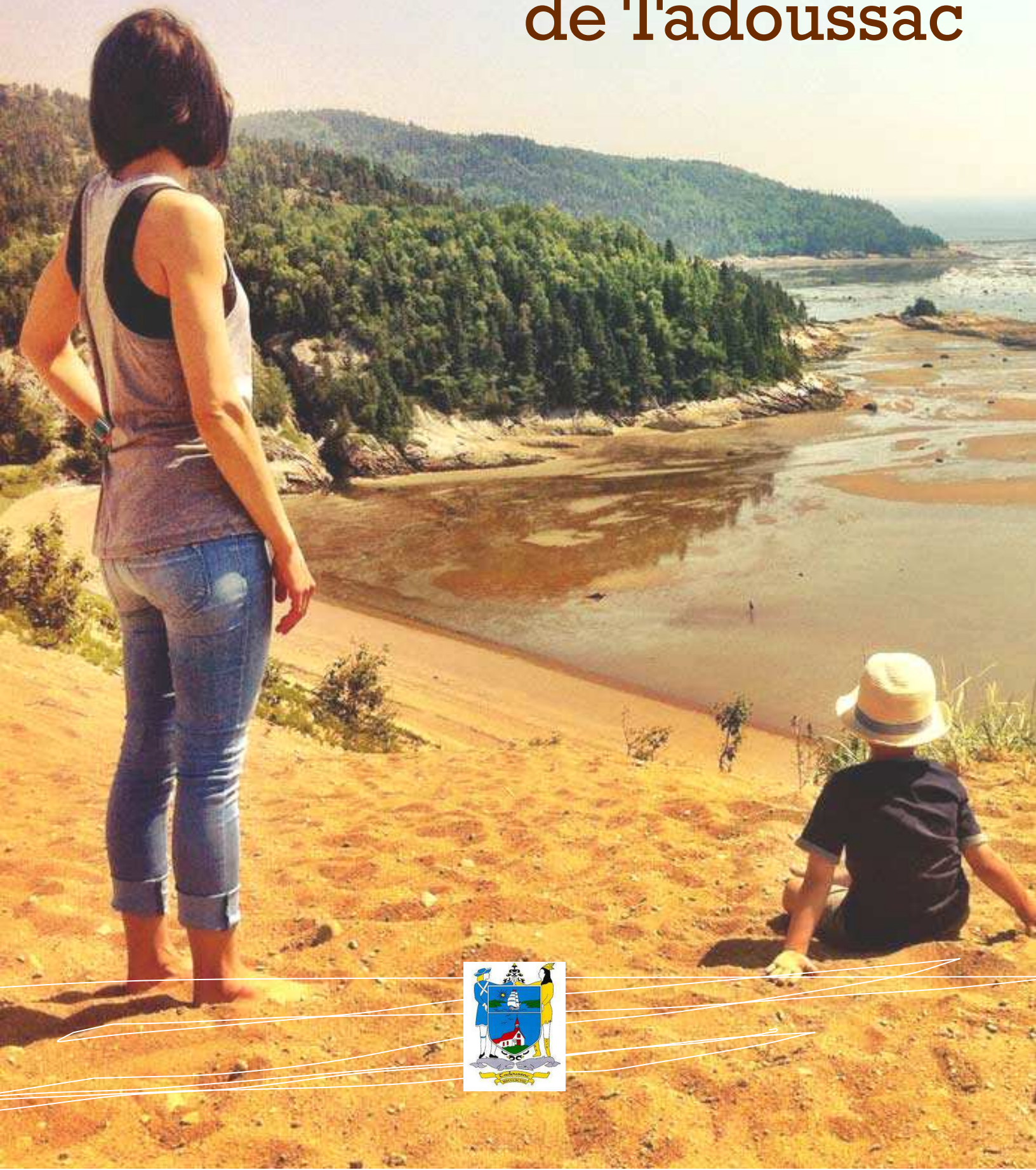
377

DB2

Projet de création du parc national des  
Dunes-de-Tadoussac

6213-01-008

# Secteur des Dunes de Tadoussac





# Secteur des Dunes de Tadoussac

À titre de porte-parole municipal du comité consultatif pour l'étude du projet de « modifications des limites du parc national du Fjord-du-Saguenay » dans le secteur des dunes de Tadoussac, j'ai le plaisir de vous présenter l'évolution du dossier entourant ce projet et en profiter pour vous inviter à **une rencontre d'information qui se tiendra le jeudi 18 juin à 19h**, au Centre des Loisirs de Tadoussac.

C'est à la suite d'une résolution du conseil municipal qu'un comité consultatif, composé de citoyens, de gens d'affaires et d'élus, a été mis sur pied afin de vérifier toutes les avenues possibles et d'être le porte-voix de l'ensemble de la population auprès des responsables du MFFPQ.

Depuis sa création, le comité s'est réuni à cinq reprises. Vous pourrez trouver tous les procès-verbaux de ces rencontres sur le site Internet de la municipalité.

Le mandat de notre comité est clair : servir de lieu d'échange et de concertation quant aux actions à privilégier, ou non, pour la modification des limites du parc national du Fjord-du-Saguenay dans le secteur des dunes, dans le respect des attentes des citoyens, des citoyennes et des promoteurs de Tadoussac.

**Bonne lecture et à bientôt!**

**Marilyne Gagné**  
Conseillère municipale  
Porte-parole du comité consultatif

## **Membres du comité consultatif**

Bernadette Bender  
Claude Brassard  
Éric Gagnon  
Marie-Claude Guérin  
Marie-Josée Guérin

Marilyne Gagné  
Nadia Ménard  
Pascal Côté  
Stéphanie Benoit  
Stéphanie Le Goff

# Calendrier des grandes étapes

<b>Date</b>	<b>Description</b>	<b>Participants</b>
Avant 2000	Rencontre des citoyens de Tadoussac	Ministère de la Faune et des Parcs du Québec
2006	Discussion pour régulariser certains terrains	Conseil, Ministère
2007	Rencontre de travail entre les parties – Dossiers transferts de certains terrains situés dans le secteur du village de Tadoussac	Conseil, Ministère
2008	IDEM	Conseil, Ministère
08 février 2013	Comité de travail Pertinence d'offrir de l'hébergement Secteur des Dunes	Domaines Dunes Camping TADOUSSAC MUN TAD, SEPAQ, MDDEFP
27 mars 2013	Comité de travail Pertinence d'offrir de l'hébergement Secteur des Dunes	Domaines Dunes Camping TADOUSSAC MUN TAD, SEPAQ, MDDEFP
Avril 2013	Assemblée d'information publique - Tadoussac	Citoyens, SEPAQ, MDDEFP
Mai 2013	Préparation d'un mémoire et rencontre citoyenne	MUN TAD
Juin 2013	Audience publique Dépôt du mémoire MUN TAD	SEPAQ, MDDEFP
Septembre 2013	Dépôt du rapport de consultation	SEPAQ, MDDEFP
Mai 2014	Envoi d'une lettre pour demander une rencontre	MUN TAD
Juin 2014	Rencontre de la SEPAQ	MUN TAD, SEPAQ - MFFP
Novembre 2014	Création d'un Comité consultatif	MUN TAD
Décembre 2014	Validation des membres du Comité consultatif	MUN TAD
2015	Diverses rencontres	Comité consultatif
Juin 2015	Rencontre d'information des citoyens	Comité consultatif

## Secteur des Dunes de Tadoussac

# Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) est responsable des lois et des règlements concernant les parcs nationaux du Québec. Il est propriétaire du territoire des dunes de Tadoussac.

### **Cheminement du dossier**

#### **JUIN 2013**

Il était alors proposé d'inclure le secteur des dunes de Tadoussac dans le parc national du Fjord-du-Saguenay.

#### **JUIN 2014**

Le MFFP a rencontré la municipalité de Tadoussac pour l'informer que le ministre allait bientôt rendre public le rapport de

consultation et qu'il avait décidé de ne pas inclure le secteur des dunes dans cette première phase de modifications et ainsi répondre positivement à la demande de la Municipalité de mettre sur pied un comité de travail avec des citoyens de Tadoussac pour discuter de l'avenir de ce secteur.

#### **NOVEMBRE 2014**

Mise en place du comité consultatif suite à un appel de candidatures paru dans le journal municipal du 6 octobre 2014. Une dizaine de personnes ont manifesté leur intérêt. Les membres du comité ont été nommés par résolution du conseil municipal.



# Un peu d'histoire

## **Historique des acquisitions dans le secteur des Dunes**

Les acquisitions se sont faites selon différentes façons (voir carte page suivante):

### **DONATION** (en vert sur la carte) :

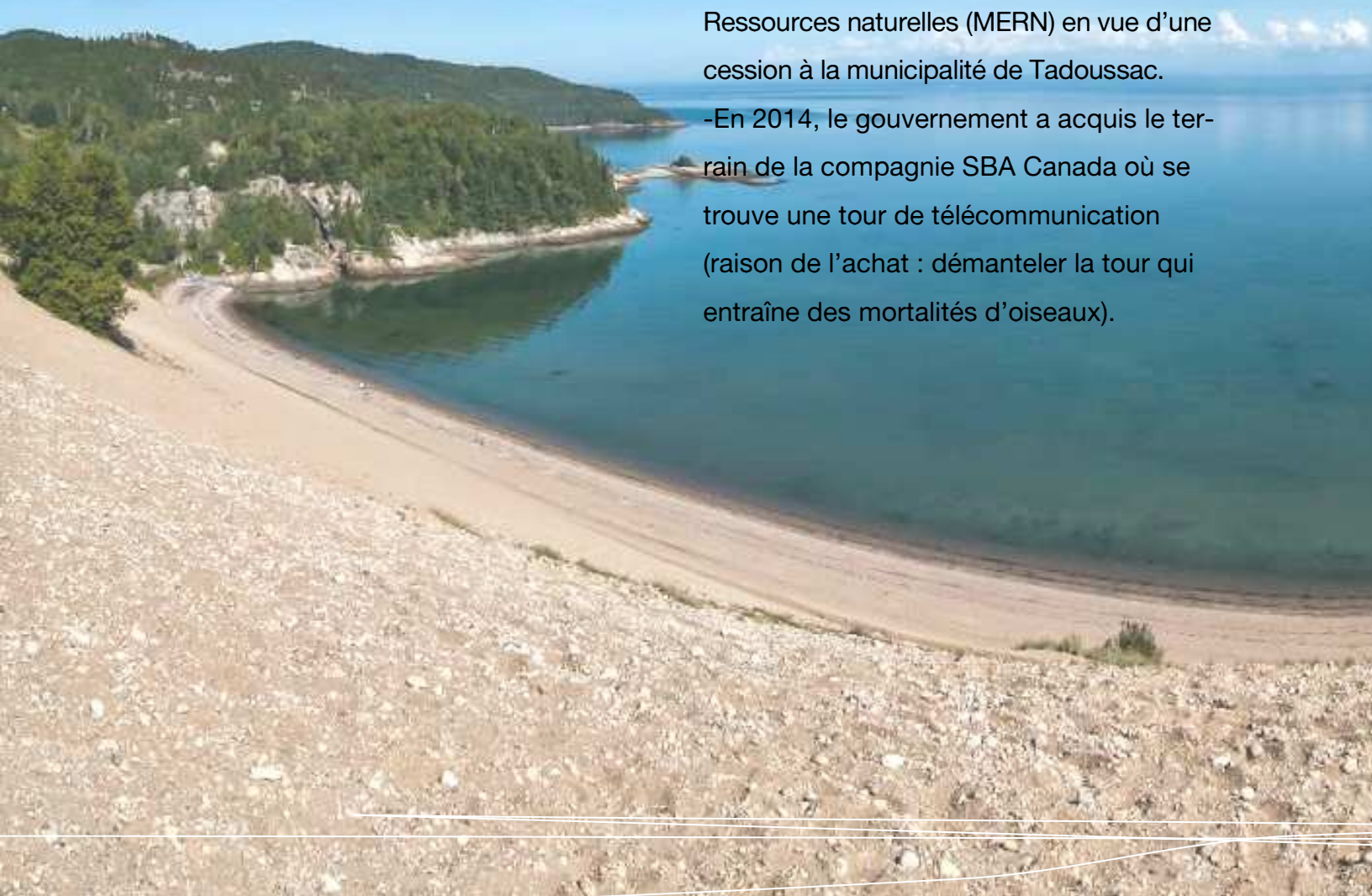
-En 1984, M. Molson a donné des terrains au gouvernement. Ces terrains comprennent notamment la Maison des dunes.

L'acte de donation mentionne qu' « **il est expressément convenu entre les parties que la présente donation est faite sous la condition expresse que les terrains... servent uniquement comme parc public** ».

### **VENTE DE GRÉ À GRÉ** (en jaune) :

-En 1984, MM. Molson et Beattie ont vendu au gouvernement d'autres terrains leur appartenant. Ces terrains comprennent la ferme Hovington dont la propriété a été transférée au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) en vue d'une cession à la municipalité de Tadoussac.

-En 2014, le gouvernement a acquis le terrain de la compagnie SBA Canada où se trouve une tour de télécommunication (raison de l'achat : démanteler la tour qui entraîne des mortalités d'oiseaux).



## **TRANSFERT D'AUTORITÉ ENTRE DEUX MINISTÈRES** (en **bleu**) :

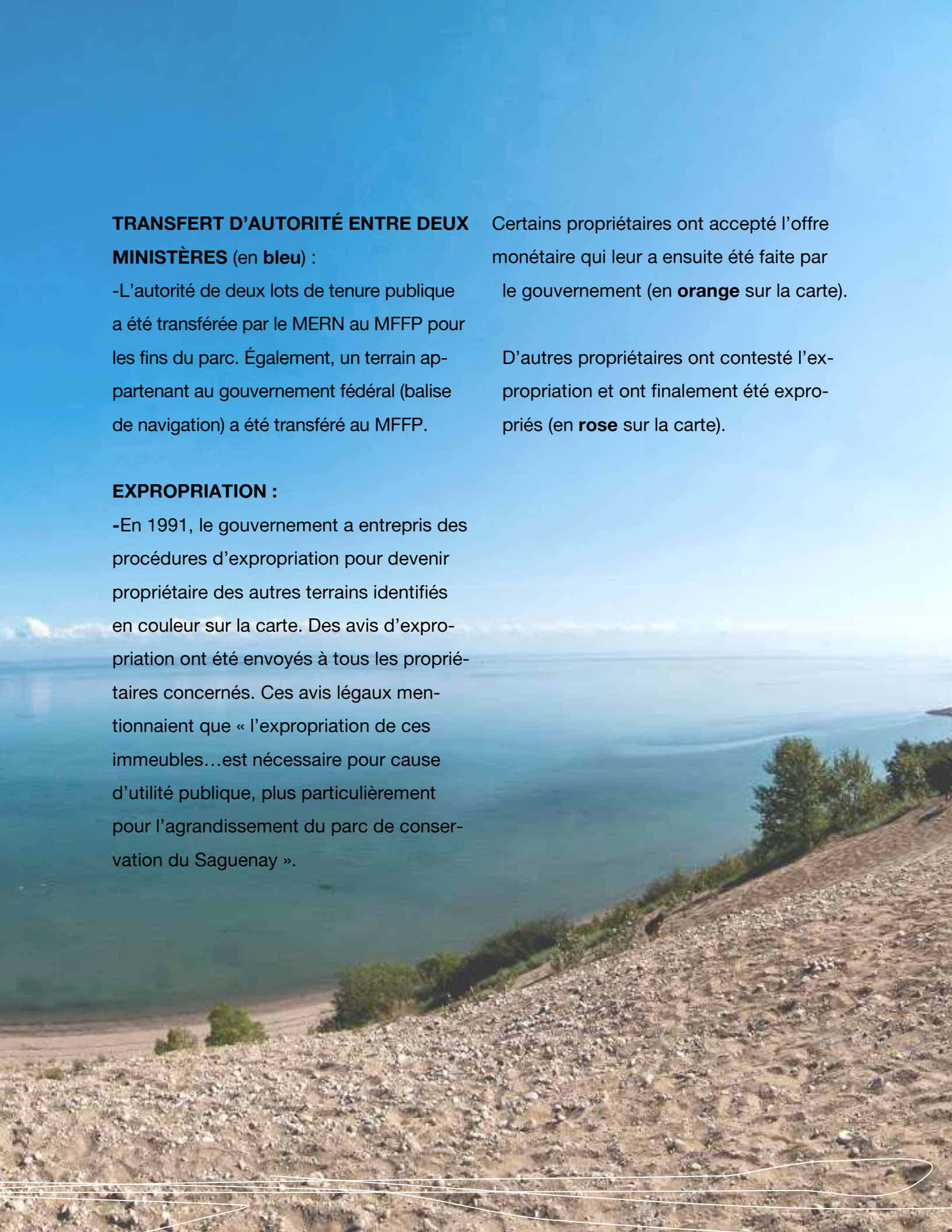
-L'autorité de deux lots de tenure publique a été transférée par le MERN au MFFP pour les fins du parc. Également, un terrain appartenant au gouvernement fédéral (balise de navigation) a été transféré au MFFP.

## **EXPROPRIATION :**

-En 1991, le gouvernement a entrepris des procédures d'expropriation pour devenir propriétaire des autres terrains identifiés en couleur sur la carte. Des avis d'expropriation ont été envoyés à tous les propriétaires concernés. Ces avis légaux mentionnaient que « l'expropriation de ces immeubles...est nécessaire pour cause d'utilité publique, plus particulièrement pour l'agrandissement du parc de conservation du Saguenay ».

Certains propriétaires ont accepté l'offre monétaire qui leur a ensuite été faite par le gouvernement (en **orange** sur la carte).

D'autres propriétaires ont contesté l'expropriation et ont finalement été expropriés (en **rose** sur la carte).



EST  
ST  
MOULIN A BAUDE  
MOULIN A BAUDE

1582



Loc o L'Aqueduc

386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413  
393-1 394-1 395-1 396-1 397-1 398-1 399-1 400-1  
393-2 394-2 395-2 396-2 397-2 398-2 399-2 400-2  
393-3 394-3 395-3 396-3 397-3 398-3 399-3 400-3  
389-9 389-10  
397-4

Farm  
Mason

3-8



## Secteur des Dunes de Tadoussac



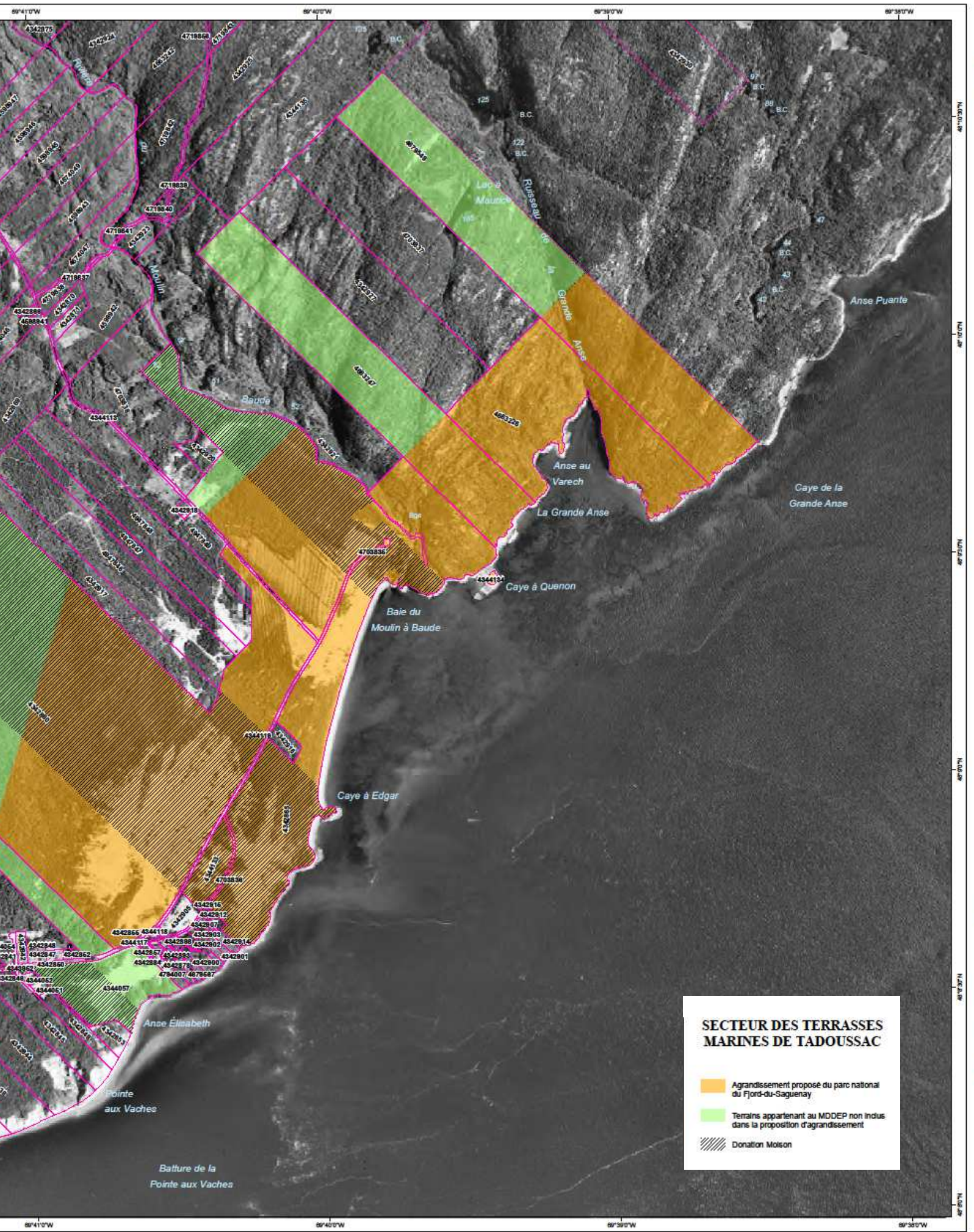
# Secteur des Dunes de Tadoussac

## Carte Secteur des Dunes

### Proposition d'agrandissement du parc national du Fjord-du-Saguenay

La limite de parc proposée en audience (juin 2013), illustrée en jaune sur la carte, ne comprend pas tous les terrains appartenant au MFFP, ces derniers étant illustrés en vert sur la même carte. Ces ajustements ont été apportés suite à des rencontres entre les représentants du MFFP, la municipalité de Tadoussac et les gens d'affaires avant les consultations publiques de 2013. Les objectifs de ces rencontres étaient de discuter du projet de modification des limites et du concept d'aménagement, de connaître les préoccupations et d'ajuster le projet au besoin. Le MFFP a donc entamé des démarches auprès des héritiers Molson pour obtenir leur approbation et l'acte de donation a été modifié en conséquence.





**SECTEUR DES TERRASSES MARINES DE TADOUSSAC**

- Agrandissement proposé du parc national du Fjord-du-Saguenay
- Terrains appartenant au MDDEP non indus dans la proposition d'agrandissement
- Donation Moisson

# C'est quoi, un parc national?

Un parc national est une aire protégée dont l'objectif prioritaire est la conservation et la protection permanente de territoires, tout en les rendant accessibles au public pour des fins d'éducation et de récréation extensive.

Le statut de parc national est reconnu partout dans le monde comme un gage de qualité dans la conservation du territoire et dans la qualité de l'offre des services et activités. Les activités ayant peu d'impact sur le milieu sont autorisées (randonnée, vélo, kayak, camping, etc.) alors que celles pouvant avoir des impacts importants sont interdites (motoneige, VTT, chasse, etc.). Les activités industrielles (foresterie, mine et hydro-électricité) sont également interdites.

Les gardes-parc de la Sépaq assurent une surveillance du territoire (pour la protection du milieu et la sécurité des visiteurs). Le gouvernement prévoit annuellement des budgets pour la gestion des parcs nationaux.

À noter que le chemin municipal du Moulin-à-Baude ne ferait pas partie des limites du parc national puisque d'une part, il appartient à la municipalité de Tadoussac et que, d'autre part, il est fréquenté par de nombreux autres utilisateurs que ceux qui souhaitent se rendre au secteur des Dunes.









## Secteur des Dunes de Tadoussac

# Une nature inspirante!

### **Du sable au sel**

«Drôle, tout de même, d'aller à la mer pour voir du sable. S'aventurer à l'est du village de Tadoussac, vers les dunes, c'est découvrir des parcelles de désert.

Les terrasses marines, toutes de sable vêtues, jettent leur jupon beige jusque dans l'eau salée du fleuve, donnant l'impression d'une plage potelée s'inclinant à plus de 50 degrés – plus facile à descendre qu'à remonter...

Il y a des moments qui marquent une vie; sentir ses pieds s'enfoncer avec langueur dans le sable brûlant, au bas de ces dunes égarées, sera certainement l'un de ceux-là.»

**Jean-François Caron**

Voir Saguenay/Alma

**Photo :** Marie-Josée Hardy

# Secteur des Dunes de Tadoussac

## IMPORTANT

Une rencontre d'information sur le projet  
du secteur des Dunes qui se tiendra le **jeudi 18 juin à 19h,**  
**au Centre des Loisirs de Tadoussac.**

Nous désirons entendre vos commentaires, vos idées,  
vos questions, vos inquiétudes et vos attentes.

Votre présence est donc primordiale afin de faire progresser  
ce projet qui influencera l'avenir de Tadoussac,  
pour les générations actuelles et futures.



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Claude Brassard, 418-235-4446